ARTS VISUELS, MÉTIERS D'ART ET ARTS MÉDIATIQUES

optique culture

numéro 10 septembre 2011

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2009-2010

CHRISTINE ROUTHIER *chargée de projet, OCCQ*

Faits saillants

Les achats globaux

- En 2009-2010, les institutions muséales, les entreprises et les autres institutions collectionneuses ont acheté 1 445 œuvres d'art au coût total de 10,7 M$, ce qui est inférieur à la moyenne des dépenses d'achat des cinq dernières années (11,7 M$). Les achats de 2009-2010 représentent une baisse de 16 % par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- Les établissements sondés achètent leurs œuvres d'art auprès d'artistes, de marchands d'art ou d'autres types de fournisseurs. Dans son bulletin de l'an dernier, l'OCCQ notait qu'en 2008-2009, les achats auprès de marchands d'art, en diminution depuis quelques années, n'étaient que de 1,6 M$. Or en 2009-2010, on assiste à une remontée notable des achats auprès de marchands d'art, qui atteignent 4,0 M$.

Les achats des entreprises collectionneuses

- Parmi les quatre types d'établissements sondés, les entreprises collectionneuses se démarquent par une remontée de leurs achats d'œuvres d'art, après un creux aux deux exercices précédents. Ces achats totalisent 2,7 M$ en 2009-2010, ce qui est supérieur à la moyenne des cinq dernières années (1,9 M$).

Les acquisitions des institutions muséales

- Pour enrichir leurs collections, les musées comptent à la fois sur l'achat d'œuvres et sur l'acquisition par le biais de dons. Or l'année 2009-2010 se démarque par la faible valeur totale des acquisitions (dons et achats confondus), soit 16,3 M$. Les dons, aussi bien que les achats, ont une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années, mais c'est surtout la faible valeur des dons (14,1 M$) qui fait la différence, parce qu'il s'agit de la principale source d'acquisition pour les musées.

Depuis neuf ans, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) réalise chaque année une nouvelle édition de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art*. Grâce à cette étude, il recueille des données sur le nombre et la valeur des œuvres d'art acquises par quatre types d'établissements : les institutions muséales, les entreprises collectionneuses, les six plus grandes municipalités du Québec et les établissements bénéficiant du programme d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Le présent bulletin expose les résultats de l'étude pour l'année 2009-2010.

Québec

Table des matières

3 Des achats inférieurs à la moyenne dans l'ensemble

5 Les dépenses d'achat sont faites au Québec à 76 %

6 Les achats auprès de marchands d'art remontent

7 Les caractéristiques des œuvres achetées

11 Faible valeur des acquisitions pour les institutions muséales

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
M	Million
...	N'ayant pas lieu de figurer
..	Donnée non disponible
–	Néant ou zéro
$	En dollars

Notes méthodologiques

Les statistiques présentées ici ont été obtenues en compilant des renseignements provenant de 150 établissements du Québec :

- 30 institutions muséales (essentiellement des musées, auxquels s'ajoutent quelques artothèques et centres d'exposition possédant une collection d'art)[1];
- 29 entreprises (y compris des sociétés d'État) qui possèdent une collection d'art et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres sur une base régulière;
- les six plus grandes municipalités du Québec en termes de population;
- les 85 établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement[2] (Politique dite « du 1 % ») en 2009-2010 (leurs renseignements ont été transmis à l'OCCQ par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui gère la Politique).

Sur ces 150 établissements, 23 ont indiqué n'avoir acquis aucune œuvre d'art en 2009-2010, ce qui fait que les résultats concernent 127 établissements ayant acheté ou reçu en dons des œuvres d'art. Les données d'enquête ont été recueillies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) au cours du printemps et de l'été 2011 à l'aide d'un questionnaire postal. Les établissements répondants ont transmis de l'information concernant le nombre et les caractéristiques des œuvres d'art originales acquises au cours de l'exercice financier 2009-2010[3].

Définitions

Œuvre d'art originale
Exemplaire premier et unique d'une œuvre d'art visuel (peinture, sculpture, dessin, verre d'art, etc.), cet exemplaire ayant été produit par l'artiste auteur de l'œuvre et portant généralement sa signature. Sont considérés comme des œuvres originales les exemplaires produits en série limitée (lithographies, photographies, etc.), lorsque chaque exemplaire de la série est numéroté et signé de la main de l'artiste. Sont aussi considérés comme des œuvres originales les exemplaires d'une œuvre d'art médiatique.

Oeuvre d'art public
Œuvre intégrée à l'architecture d'un édifice ou d'un lieu public donné (parvis, hall, parc, place publique, etc.).

---

1. À partir de la liste de toutes les institutions muséales du Québec, nous avons retenu les institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.
2. Sont assujettis à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement tous les projets de construction de 150 000 $ et plus entrepris par le gouvernement du Québec, ses ministères et organismes, ainsi que par les personnes ou autres organismes subventionnés par l'État.
3. Les dates de début et de fin de cet exercice financier varient selon les établissements. Pour chaque établissement, la période retenue est un exercice financier complet (12 mois) terminé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2010.

Notice suggérée pour mentionner cet article dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

ROUTHIER, Christine (2011). « Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2009-2010 », *Optique culture*, nº 10, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, 12 p. [En ligne :] www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Des achats inférieurs à la moyenne dans l'ensemble

En 2009-2010, 116 établissements ont acheté 1 445 œuvres d'art d'une valeur totale de 10,7 M$. Cette dépense représente une diminution de 16 % par rapport à celle de l'année précédente, malgré un nombre d'œuvres achetées plus grand (1 200 œuvres en 2008-2009). Rappelons toutefois que la valeur totale des achats d'œuvres d'art varie beaucoup d'une année à l'autre (figure 1) et qu'il est peu utile de comparer les achats d'une année avec ceux de l'année antérieure. Il est plus pertinent d'examiner la valeur des achats sur plusieurs années et d'établir une moyenne annuelle. On constate alors que les 10,7 M$ dépensés en 2009-2010 sont inférieurs à la moyenne des cinq dernières années, qui s'établit à 11,7 M$ par an. Pour ce qui est du nombre d'œuvres achetées (1 445), c'est aussi inférieur à la moyenne annuelle (1 889 œuvres).

Figure 1 **Valeur des achats d'oeuvres d'art de différents types d'établissements, Québec, 2002-2003 à 2009-2010**

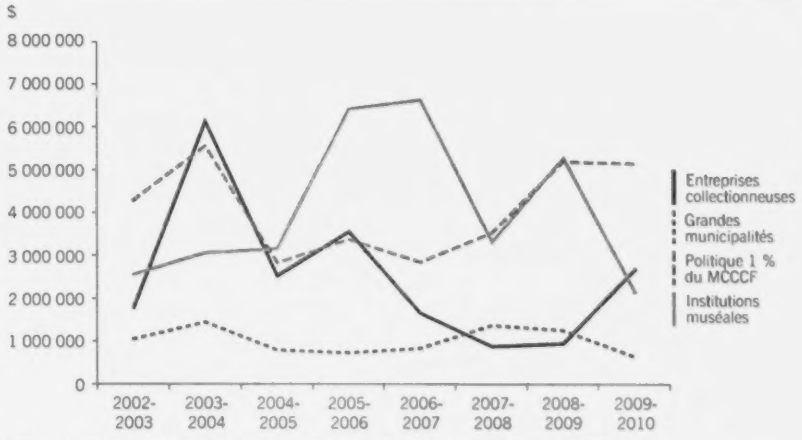

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les entreprises achètent plus, les musées moins

Lorsqu'on examine indépendamment chacun des quatre types d'établissements acheteurs d'art sondés par l'OCCQ, on constate que les entreprises collectionneuses ont acheté en 2009-2010 des œuvres d'art pour une valeur supérieure à leur moyenne des cinq dernières années (tableau 1). Ces entreprises se démarquent par une importante remontée de leurs achats (2,7 M$) après un creux enregistré lors des deux exercices précédents (880 000 $ et 949 000 $).

Par ailleurs, les plus importantes dépenses d'achat d'œuvres d'art ont été faites par le groupe des 85 établissements qui étaient assujettis à la politique « du 1 % » en 2009-2010 : ils ont acheté ensemble 100 œuvres d'art public pour 5,2 M$. Du côté des institutions muséales, l'étude de l'OCCQ révèle que 14 d'entre elles ont acheté au total 966 œuvres d'art pour 2,2 M$, un montant bien inférieur à la dépense annuelle moyenne des institutions muséales au cours des cinq dernières années (4,8 M$). Quant aux six grandes municipalités, elles présentent aussi des achats plus bas que par les années passées, soit 18 œuvres pour 640 000 $.

Tableau 1 Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, Québec, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Moyenne des 5 dernières années
Entreprises collectionneuses[1]							
Établissements interrogés[2]	n	24	24	23	29	29	26
Établissements acheteurs	n	12	12	11	12	13	12
Œuvres achetées	n	451	281	286	268	361	329
Valeur des achats	$	3 562 188	1 659 341	880 325	949 368	2 689 110	1 948 066
Prix moyen des œuvres achetées	$	7 898	5 905	3 078	3 542	7 449	5 575
Institutions muséales[3]							
Établissements interrogés[2]	n	34	34	33	30	30	32
Établissements acheteurs	n	12	11	12	9	14	12
Œuvres achetées	n	2 250	2 200	689	734	966	1 368
Valeur des achats	$	6 439 611	6 643 632	3 329 841	5 288 967	2 164 657	4 773 342
Prix moyen des œuvres achetées	$	2 862	3 020	4 833	7 206	2 241	4 032
Grandes municipalités[4]							
Établissements interrogés[2]	n	4	4	4	6	6	5
Établissements acheteurs	n	3	4	4	6	4	4
Œuvres achetées	n	30	190	180	56	18	95
Valeur des achats	$	726 253	835 102	1 375 301	1 258 298	640 444	967 080
Prix moyen des œuvres achetées	$	24 208	4 395	7 641	22 470	35 580	18 859
Politique « du 1% »[5]							
Établissements acheteurs	n	52	42	66	118	85	73
Œuvres achetées	n	66	53	122	142	100	97
Valeur des achats	$	3 382 103	2 852 358	3 545 105	5 210 852	5 170 014	4 032 086
Prix moyen des œuvres achetées	$	51 244	53 818	29 058	36 696	51 700	44 503
Ensemble des établissements							
Établissements interrogés[2]	**n**	**114**	**104**	**126**	**183**	**150**	**135**
Établissements acheteurs	**n**	**79**	**69**	**93**	**145**	**116**	**100**
Œuvres achetées	**n**	**2 797**	**2 724**	**1 277**	**1 200**	**1 445**	**1 889**
Valeur des achats	**$**	**14 110 155**	**11 990 433**	**9 130 572**	**12 707 485**	**10 664 225**	**11 720 574**
Prix moyen des œuvres achetées	**$**	**5 045**	**4 402**	**7 150**	**10 590**	**7 380**	**6 206**

1. Elles comprennent uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière et incluent des sociétés d'État.
2. Certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acheté aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.
3. Elles comprennent uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière et incluent des artothèques.
4. Les données excluent les acquisitions faites par ces municipalités en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
5. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (Politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les dépenses d'achat sont faites au Québec à 76 %

Les établissements interrogés pour l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art* doivent répartir leurs achats selon qu'ils ont été faits auprès de vendeurs établis au Québec ou hors Québec[4]. Ces vendeurs peuvent être des marchands d'art, des artistes, des successions, des particuliers, etc. Chaque année de son enquête, l'OCCQ a constaté que la majeure partie de la dépense totale d'achat d'œuvres d'art est faite auprès de fournisseurs établis au Québec. En 2009-2010, cette proportion des dépenses faites au Québec s'établit à 76 % pour tous les établissements pris ensemble, ce qui correspond *grosso modo* à la proportion moyenne enregistrée sur cinq ans (81 %) (figure 2 et tableau 2).

Figure 2 Part des dépenses d'achat d'oeuvres d'art faites auprès de vendeurs établis au Québec, Québec, 2002-2003 à 2009-2010

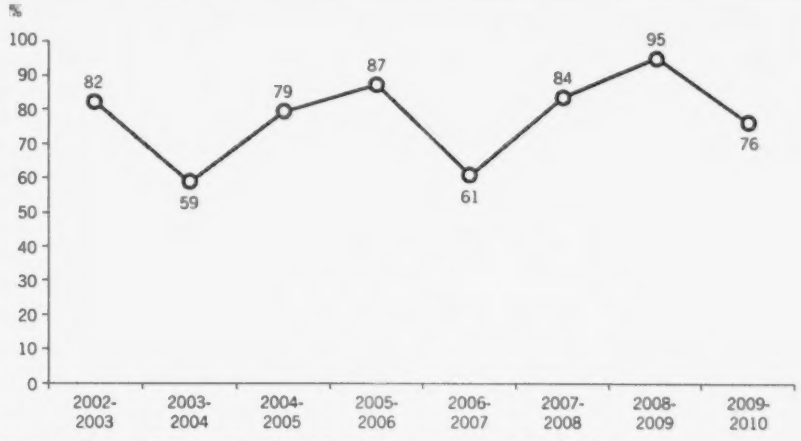

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 2 Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs[1], selon l'origine des vendeurs, Québec, 2009-2010

	2009-2010				Moyenne des 5 dernières années			
	n	%	$	%	n	%	$	%
Établissements acheteurs	116				100			
Œuvres achetées	1 445	100	10 664 225	100	1 889	100	11 720 574	100
auprès de vendeurs établis au Québec	800	55	8 134 754	76	1 582	84	9 507 929	81
auprès de vendeurs établis hors Québec	645	45	2 529 471	24	307	16	2 212 645	19
Prix moyen des œuvres achetées			7 380				6 206	
auprès de vendeurs établis au Québec			10 168				6 011	
auprès de vendeurs établis hors Québec			3 922				7 212	

1. Ces établissements comprennent des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes municipalités, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

4. L'origine du vendeur, dont il est question ici, ne doit pas être confondue avec celle de l'œuvre achetée ou de l'artiste producteur. Les achats faits auprès de vendeurs établis au Québec ne sont pas forcément des achats d'œuvres québécoises, et les achats faits auprès de vendeurs établis hors Québec ne sont pas nécessairement des achats d'œuvres étrangères.

Les achats auprès de marchands d'art remontent

Concernant le type de fournisseurs auprès de qui les établissements acheteurs d'art s'approvisionnent, l'étude de l'OCCQ montre qu'en 2009-2010, sur les 10,7 M$ d'œuvres achetées, 6,4 M$ (ou 60 %) correspondent à des achats faits directement auprès des artistes producteurs des œuvres et le reste, des achats faits auprès de marchands d'art[5] (4,0 M$ ou 38 %) ou auprès de vendeurs autres[6] (figure 3 et tableau 3). Évidemment, il n'est pas étonnant que le montant dépensé directement auprès des artistes soit important, car la présente étude englobe les coûteuses œuvres d'art public du programme « de 1 % », qui sont toujours achetées directement des artistes. (Ces œuvres comptent pour environ la moitié de la valeur totale comptabilisée par l'enquête en 2009-2010.)

Dans son bulletin de l'an dernier, l'OCCQ notait qu'en 2008-2009, les achats auprès de marchands d'art, en diminution depuis quelques années, n'étaient que de 1,6 M$, soit la valeur la plus faible depuis le début de l'enquête en 2001-2002. Or en 2009-2010, on assiste à une remontée notable des achats auprès de marchands d'art, qui atteignent 4,0 M (figure 3). Cette hausse est notamment attribuable au fait que les musées ont plus dépensé auprès des marchands d'art en 2009-2010 (1,5 M$) que l'année précédente (965 000 $) (figure 4).

Figure 3 Valeur des oeuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs auprès de deux types de fournisseurs, Québec, 2002-2003 à 2009-2010

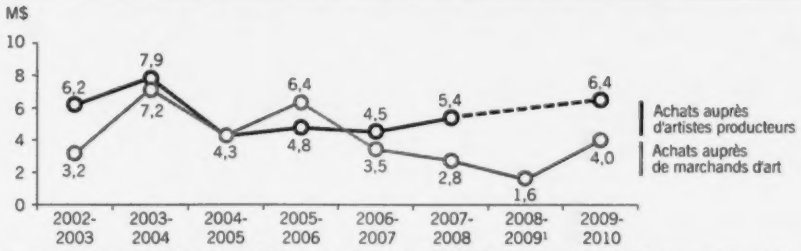

1. La valeur des œuvres d'art achetées directement auprès d'artistes en 2008-2009 est une donnée confidentielle ne pouvant être publiée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4 Part des dépenses d'achat d'oeuvres d'art faites auprès des marchands d'art, Québec, 2002-2003 à 2009-2010

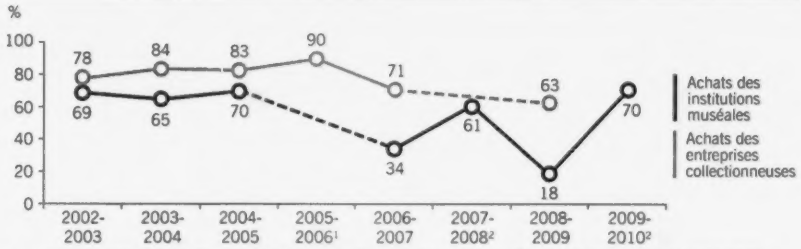

1. La part des achats des institutions muséales faits auprès de marchands d'art en 2005-2006 est une donnée confidentielle.
2. La part des achats des entreprises collectionneuses faits auprès de marchands d'art en 2007-2008 et en 2009-2010 est une donnée confidentielle ne pouvant être publiée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3 Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le type de fournisseurs, Québec, 2009-2010

	Entreprises collectionneuses[1]		Grandes municipalités		Politique « du 1 % »		Institutions muséales[2]		Ensemble des établissements			Moyenne des 5 dernières années		
	n	$	n	$	n	$	n	$	n	$	%[3]	n	$	%[3]
Établissements acheteurs	13		4		85		14		116			100		
Œuvres achetées	361	2 689 110	18	640 444	100	5 170 014	966	2 164 657	1 445	10 664 225	100	1 889	11 720 574	100
Auprès d'artistes producteurs	x	x	x	x	100	5 170 014	150	432 147	324	6 388 651	60	606	5 700 944	49
Auprès de marchands d'art	x	x	x	x	–	–	679	1 519 575	940	4 007 958	38	563	3 634 220	31
Auprès de vendeurs autres	x	x	x	x	–	–	137	212 935	181	267 616	3	719	2 385 410	20
Prix moyen des œuvres achetées		7 449		35 580		51 700		2 241		7 380			6 206	
Auprès d'artistes producteurs		x		x		51 700		2 881		19 718			9 407	
Auprès de marchands d'art		x		x		...		2 238		4 264			6 451	
Auprès de vendeurs autres		x		x		...		1 554		1 479			3 317	

1. Elles comprennent uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière et incluent des sociétés d'État.
2. Elles comprennent uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière et incluent des artothèques.
3. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

5. Les marchands d'art incluent les galeries d'art commerciales, les firmes d'encan, les courtiers en art et les autres établissements qui vendent des œuvres d'art originales.
6. Les vendeurs autres peuvent être des particuliers, des successions, des encans-bénéfices, etc.

Les caractéristiques des œuvres achetées

Les établissements sondés par l'OCCQ doivent répartir leurs achats d'œuvres d'art selon différentes catégories relatives à l'époque de création, au type d'œuvre, au prix payé et à la provenance (québécoise ou autre). Or les résultats de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* montrent que d'une année à l'autre, les achats se répartissent *grosso modo* de la même manière. On constate en effet que l'essentiel des dépenses des établissements va aux œuvres récentes, aux œuvres d'artistes du Québec, aux œuvres coûteuses (dont le prix est de 25 000 $ et plus) et que les œuvres sur papier sont achetées en grand nombre.

Figure 5 Part des dépenses d'achat d'oeuvres d'art des établissements collectionneurs[1] consacrées à des oeuvres d'artistes établis au Québec, Québec, 2002-2003 à 2009-2010

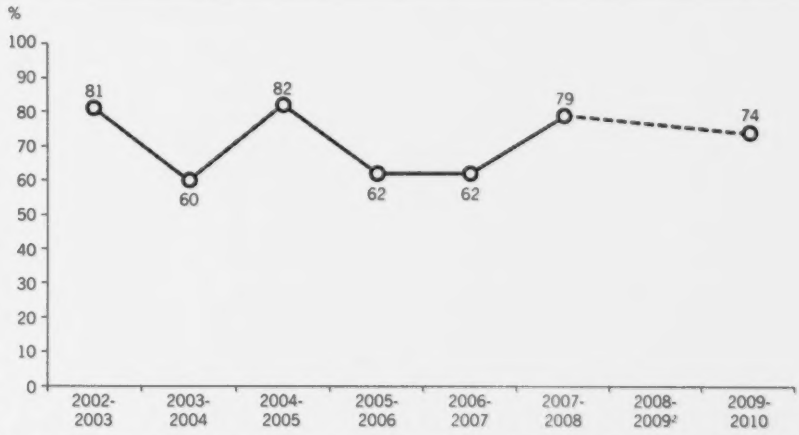

1. Ces établissements comprennent des institutions muséales, des entreprises collectionneuses, des grandes municipalités et les établissements assujettis à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
2. La part des achats consacrée à des oeuvres québécoises en 2008-2009 est une donnée confidentielle ne pouvant être publiée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les œuvres québécoises et non québécoises

En 2009-2010, les œuvres créées par des artistes établis au Québec (que nous appellerons « œuvres québécoises ») représentent 74 % de la valeur des achats des établissements sondés par l'OCCQ, une proportion qui correspond d'assez près à la moyenne calculée pour les achats des cinq dernières années (68 %) (figure 5 et tableau 4). On constate aussi que les œuvres québécoises qui ont été achetées ont un coût moyen considérablement plus élevé (10 367 $ par œuvre) que les œuvres non québécoises (4 010 $). Cette différence pourrait venir du fait que parmi les œuvres « étrangères » qui ont été achetées en 2009-2010, il n'y avait peut-être que très peu (ou pas) d'œuvres très coûteuses. Il faut aussi rappeler que parmi les œuvres québécoises, on retrouve toutes les œuvres d'art public du programme « de 1 % », qui ont la caractéristique d'être généralement coûteuses (51 700 $ en moyenne).

Tableau 4 Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs[1], selon le lieu de résidence des artistes, Québec, 2009-2010

	2009-2010				Moyenne des 5 dernières années			
	n	%	$	%	n	%	$	%
Établissements acheteurs	116				100			
Œuvres achetées	1 445	100	10 664 225	100	1 889	100	11 720 574	100
Œuvres créées par des artistes établis au Québec	766	53	7 941 299	74	1 264	67	7 989 113	68
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec ou dont le lieu de résidence est inconnu	679	47	2 722 926	26	624	33	3 731 461	32
Prix moyen des œuvres achetées			7 380				6 206	
Œuvres créées par des artistes établis au Québec			10 367				6 320	
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec ou dont le lieu de résidence est inconnu			4 010				5 976	

1. Ces établissements comprennent des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes municipalités, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

La période de création des œuvres

À chaque année où il a réalisé son *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*, l'OCCQ a constaté que la plus grande part des achats (aussi bien en nombre d'œuvres qu'en valeur) va aux œuvres récentes (créées dans les décennies 1990 et 2000). L'année 2009-2010 ne fait pas exception puisque 76 % des dépenses d'achat de l'ensemble des établissements collectionneurs concerne des œuvres crées en 1999 ou après, soit 992 œuvres d'une valeur totale de 8,2 M$ (tableau 5). Rappelons cependant que parmi ces 992 œuvres récentes, on retrouve la totalité des œuvres d'art public du programme « de 1 % », qui totalisent 5,2 M$ à elles seules. Si on exclut les œuvres du 1%, la proportion des dépenses consacrée aux œuvres récentes est de 55 % (figure 6).

Figure 6 Répartition de la valeur des oeuvres d'art achetées par les institutions muséales, les municipalités et les entreprises collectionneuses, selon l'époque des œuvres, Québec 2009-2010

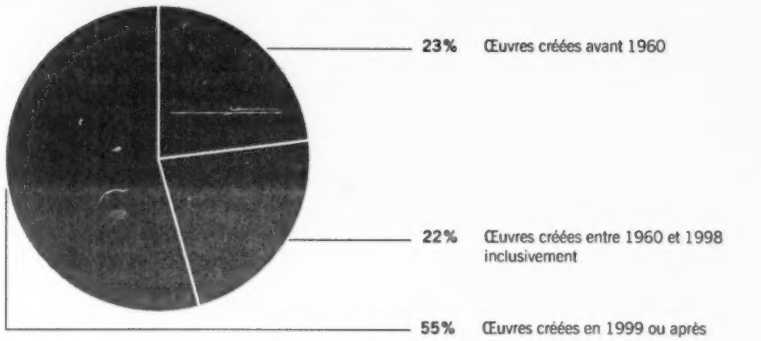

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 5 Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs[1], selon l'époque des œuvres, Québec, 2009-2010

	2009-2010				Moyenne des 5 dernières années			
	n	%	$	%	n	%	$	%
Établissements acheteurs	116				100			
Œuvres achetées	1 445	100	10 664 225	100	1 889	100	11 720 574	100
Œuvres créées avant 1960	116	8	1 267 858	12	401	21	2 622 389	22
Œuvres créées entre 1960 et 1998 inclusivement	337	23	1 234 694	12	..	..	..	..
Œuvres créées en 1999 ou après	992	69	8 161 673	76	..	..	..	..
Prix moyen des œuvres achetées			7 380				6 206	
Œuvres créées avant 1960			10 930				6 546	
Œuvres créées entre 1960 et 1998 inclusivement			3 664				..	
Œuvres créées en 1999 ou après			8 227				..	

1. Ces établissements comprennent des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes municipalités, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Le type d'oeuvres

En ce qui concerne le type d'œuvres d'art achetées, on constate qu'après l'art public, qui totalise en moyenne 5,0 M$ par an, la peinture représente des dépenses importantes (1,8 M$ par an en moyenne), ainsi que les œuvres sur papier (1,4 M$) (tableau 6). L'OCCQ avait noté dans son bulletin de l'an dernier que les achats de peintures n'avaient cessé de diminuer au cours des trois exercices précédents. Or en 2009-2010, les achats de peinture continuent de diminuer en nombre (passant de 170 œuvres en 2006-2007, à 146, 137 et 123 les années suivantes), mais leur valeur totale remonte (figure 7). La diminution du nombre de peintures achetées en 2009-2010 s'explique entre autres par le fait que les entreprises collectionneuses en ont acheté moins, au profit des œuvres sur papier.

D'ailleurs, en ce qui concerne le nombre d'œuvres, l'enquête de l'OCCQ montre que chaque année, ce sont les œuvres sur papier qui sont les plus nombreuses au sein des achats (1 060 œuvres par an en moyenne). Les œuvres sur papier sont celles dont le prix moyen est le plus bas (1 322 $, calculé sur les achats de cinq années) (tableau 6).

Figure 7 Achats de différents types d'oeuvres d'art par les établissements collectionneurs, Québec, 2005-2006 à 2009-2010

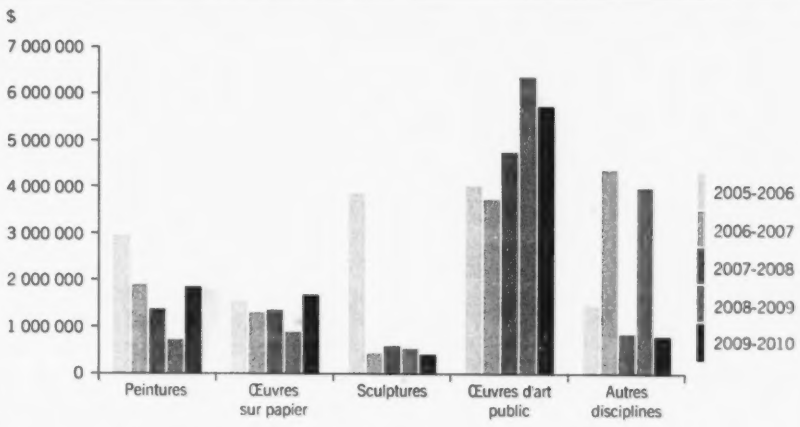

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6 Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs[1], selon le type d'œuvres, Québec, 2009-2010

	2009-2010				Moyenne des 5 dernières années			
	n	%	$	%	n	%	$	%
Établissements acheteurs	116				100			
Œuvres achetées	1 445	100	10 664 225	100	1 889	100	11 720 574	100
Peintures	123	9	1 888 949	18	147	8	1 808 654	15
Œuvres sur papier	1 095	76	1 717 450	16	1 060	56	1 401 519	12
Sculptures	36	2	447 025	4	272	14	1 206 151	10
Installations	6	0,4	186 798	2	21	1	477 194	4
Œuvres de métiers d'art	28	2	149 398	1	80	4	932 352	8
Œuvres d'art public	108	7	5 777 500	54	111	6	4 968 486	42
Autres types	49	3	497 105	5	197	10	926 218	8
Prix moyen des œuvres achetées			7 380				6 206	
Peintures			15 357				12 270	
Œuvres sur papier			1 568				1 322	
Sculptures			12 417				4 441	
Installations			31 133				22 299	
Œuvres de métiers d'art			5 336				11 625	
Œuvres d'art public			53 495				44 923	
Autres types			10 145				4 697	

1. Ces établissements comprennent des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes municipalités, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Le prix des œuvres

Examinons maintenant le prix unitaire des œuvres achetées en 2009-2010. Chacun des établissements collectionneurs sondés par l'OCCQ doit répartir ses achats dans cinq fourchettes de prix. Or les résultats pour 2009-2010 montrent, comme pour toutes les années antérieures, que les œuvres les plus chères (payées 25 000 $ et plus) sont relativement peu nombreuses parmi les achats (101 sur 1 445 ou 7 %), mais qu'elles accaparent la plus grosse part des dépenses, soit 70 %. À l'opposé, les œuvres les moins chères (payées moins de 1 000 $) sont nombreuses (925 sur 1 445 ou 64 %), mais ne représentent que 3 % des dépenses (tableau 7). La figure 8 présente la répartition dans les différentes fourchettes de prix, pour l'ensemble des œuvres achetées au cours des cinq dernières années.

Le tableau 7 permet de voir que le prix moyen des œuvres achetées par les établissements collectionneurs, soit 6 206 $, ne doit pas être interprété comme le prix généralement payé pour une œuvre. En effet, au cours des cinq dernières années, seulement 5 % des œuvres achetées se situaient dans la fourchette de prix 5 000$ à 9 999 $. La majorité (59 %) des œuvres achetées au cours des cinq dernières années ont en fait été payées moins de 1 000 $.

Figure 8 Répartition des achats d'oeuvres d'art des établissements collectionneurs selon la catégorie de prix des oeuvres, Québec, 2005-2006 à 2009-2010

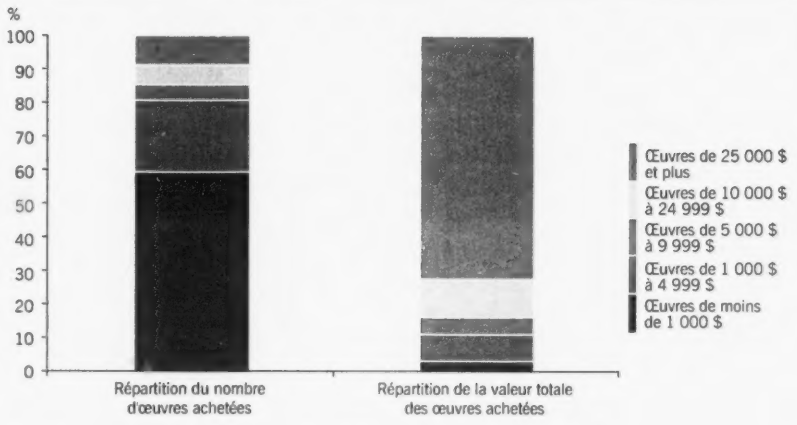

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 7 Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs[1], selon le prix des œuvres, Québec, 2009-2010

	2009-2010				Moyenne des 5 dernières années			
	n	%	$	%	n	%	$	%
Établissements acheteurs	116				100			
Œuvres achetées	1 445	100	10 664 225	100	1 889	100	11 720 574	100
Œuvres payées moins de 1 000 $	925	64	312 458	3	1 120	59	377 189	3
Œuvres de 1 000 $ à 4 999 $	245	17	586 564	6	402	21	930 400	8
Œuvres de 5 000 $ à 9 999 $	74	5	521 189	5	88	5	591 930	5
Œuvres de 10 000 $ à 24 999 $	100	7	1 733 987	16	111	6	1 340 088	11
Œuvres de 25 000 $ et plus	101	7	7 510 027	70	167	9	8 480 967	72
Prix moyen des œuvres achetées			7 380				6 206	
Œuvres payées moins de 1 000 $			338				337	
Œuvres de 1 000 $ à 4 999 $			2 394				2 313	
Œuvres de 5 000 $ à 9 999 $			7 043				6 711	
Œuvres de 10 000 $ à 24 999 $			17 340				12 117	
Œuvres de 25 000 $ et plus			74 357				50 723	

1. Ces établissements comprennent des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes municipalités, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Faible valeur des acquisitions pour les institutions muséales

Dans le cadre de l'étude menée par l'OCCQ, les institutions muséales sont questionnées non seulement sur les œuvres d'art qu'elles achètent, mais aussi sur celles qu'elles reçoivent en dons. Les dons constituent la principale source d'approvisionnement des institutions muséales en matière d'œuvres d'art, à la fois en termes de valeur monétaire et de nombre d'œuvres. En 2009-2010, les œuvres reçues en dons totalisent 14,1 M$, soit 87 % de la valeur des acquisitions d'art des institutions muséales et elles sont au nombre de 1 823, soit 65 % du nombre d'œuvres d'art acquises par ces institutions (figure 9 et tableau 8).

Soulignons que l'année 2009-2010 se démarque par la faible valeur totale des acquisitions des institutions muséales (dons et achats confondus), qui est de 16,3 M$, en baisse de 44 % par rapport aux acquisitions de l'année antérieure (29,2 M$) (figure 10). Les dons, aussi bien que les achats, ont une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années, mais c'est surtout la faible valeur des dons (14,1 M$) qui fait la différence. Par rapport à l'année précédente (23,9 M$), la valeur des dons a diminué de 41 %.

Par ailleurs, lorsqu'on compile les données recueillies par l'OCCQ au cours des cinq dernières années d'enquête, on constate que les œuvres d'art provenant de donateurs québécois représentent 93 % de la valeur totale des œuvres reçues en dons et que la valeur moyenne des œuvres provenant de donateurs du Québec (6 026 $) est supérieure à celle des dons provenant d'ailleurs (3 281 $) (tableau 9).

Figure 9 Part de la valeur des dons au sein des acquisitions d'oeuvres d'art des institutions muséales, Québec, 2002-2003 à 2009-2010

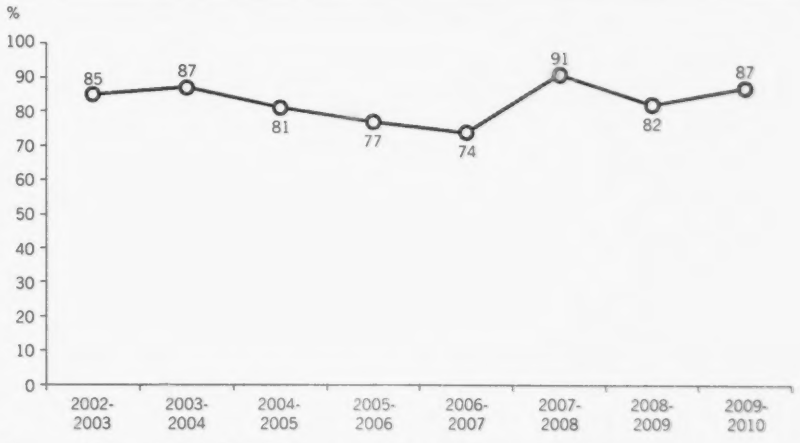

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10 Valeur des oeuvres d'art achetées et reçues en dons par les institutions muséales, Québec, 2002-2003 à 2009-2010

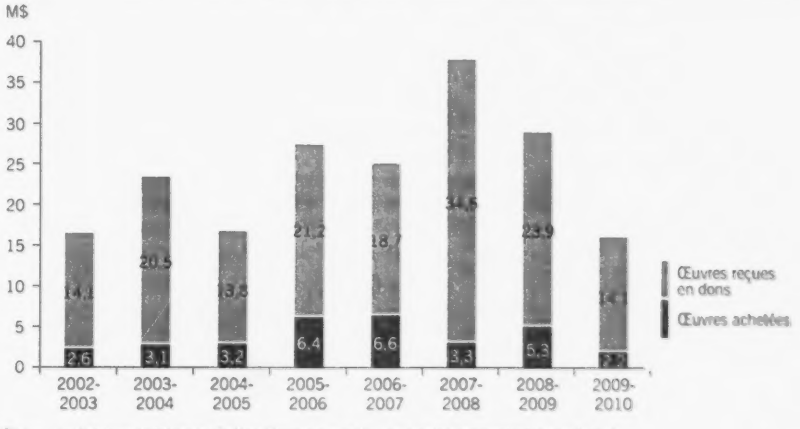

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 8 **Œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales[1], Québec, 2005-2006 à 2009-2010**

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Moyenne des 5 dernières années
Institutions interrogées[2]	n	34	34	33	30	30	32
Institutions ayant reçu des dons	n	22	25	22	22	22	23
Œuvres reçues en dons	n	4 409	7 453	3 857	2 199	1 823	3 948
Valeur des œuvres reçues en dons	M$	21,2	18,7	34,6	23,9	14,1	22,5
Part de la valeur des dons sur la valeur des acquisitions	%	77	74	91	82	87	82
Valeur moyenne des œuvres reçues en dons	$	4 801	2 509	8 979	10 851	7 740	5 697

1. Elles comprennent uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.
2. Certaines des institutions muséales interrogées lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir reçu aucun don d'œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 9 **Œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales[1] selon l'origine des donateurs, Québec, 2009-2010**

	2009-2010				Moyenne des 5 dernières années			
	n	%	$	%	n	%	$	%
Institutions ayant reçu des dons	22				23			
Œuvres reçues en dons	1 823	100	14 109 450	100	3 948	100	22 493 830	100
Œuvres reçues de donateurs du Québec	1 662	91	12 657 588	90	3 475	88	20 941 192	93
Œuvres reçues de donateurs hors Québec	161	9	1 451 862	10	473	12	1 552 638	7
Valeur moyenne des œuvres reçues en dons			7 740				5 697	
Œuvres reçues de donateurs du Québec			7 616				6 026	
Œuvres reçues de donateurs hors Québec			9 018				3 281	

1. Elles comprennent uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Merci aux établissements participants

L'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* ne serait pas réalisable sans la collaboration des établissements sollicités à titre de répondants. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec les en remercie chaleureusement. Grâce à cette collaboration, il existe désormais un corpus de statistiques récurrentes permettant de mieux connaître le marché de l'art au Québec.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

La version PDF de ce document est consultable à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Pour tout renseignement
Christine Routhier
418 691-2414, poste 3053
christine.routhier@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture et des communications
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage,
Québec (Québec) G1R 5T4
418 691-2414
observatoire@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
ISSN : 1925-4199 (version imprimée)
ISSN : 1925-4202 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2011

Ce bulletin a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres postconsommation.

Institut de la statistique Québec